

Date de la formation : / / 2024 au 23 bld Sainte Barbe à Dunkerque

Heure de la convocation : 8 h 40.....

Nature des prestations pratiques : Navigation sur vedettes côtières : –

Le Buzz Quick Silver 6.50m – L'Obstiné : Merry Fisher 8 m

Pour tout échec à la formation pratique, il sera demandé la somme de 50 € par heure supplémentaire

Nombre de personnes à bord : maximum 2 avec le formateur, sauf exception mais cela n'excède jamais plus de 3 personnes à bord

Vous avez 18 mois pour effectuer la partie pratique, à partir de la réussite de votre examen théorique, à l'issue vous devrez repasser la théorie

ATTENTION !

Le timbre fiscal à 78 € demandés par l'Administration . n' est pas inclus dans nos tarifs

Le candidat s'engage par la signature du présent contrat de formation à régler la totalité

Règlements acceptés : chèques bancaires, numéraire, virements et cartes bancaires

Une facture datée, numérotée sera remise au candidat contre le règlement, du montant ttc de sa formation

Pour tout retard non excusé ou annulation de dernière minute, ou non présentation le jour de votre formation, il vous sera demandé la somme de 50 €

En cas de résiliation ou rupture du présent contrat de formation, des modalités financières pourront être demandées au candidat sur les bases ci-dessous :

. a) résiliation (en recommandé) à plus de 31 jours, avant la date prévue de la formation d'autres dates sont éventuellement proposées, les timbres fiscaux sont restitués si achetés par le client, si non inscrit auprès de l'administration, sinon aucun remboursement ne pourra être envisagé

b) dans le cas d'une annulation du fait du Candidat, cas de force majeure, ou rupture volontaire celui-ci devra avertir par écrit le Centre de formation (courrier suivi, courriel avec demande d'accusé réception), 14 jours à compter de la date de la signature du présent contrat, suivant l'article L.221-18 du code de la consommation D'autres dates seront proposées

A défaut, le Candidat sera tenu du paiement des sommes dues au titre du présent contrat, seul le timbre fiscal est restitué si non inscrit

Pour tout litige seul le tribunal de commerce de Dunkerque est compétent

Fait à **DUNKERQUE** le / / **2024**

pour faire et valoir ce que de droit.

Pour la Sarl AQUAMARINE

Le gérant,

Signature du candidat précédée de « **lu et approuvé** »

Le candidat